

Dossier de presse

Demande de retraite en ligne
commune à tous les régimes

Paris, le 15 mars 2019

Une demande de retraite en ligne commune à tous les régimes

Un nouveau service de demande de retraite en ligne commun à tous les régimes est disponible. Ce service permet aux assurés de demander leur retraite en une seule fois à l'ensemble de leurs régimes, de base et complémentaire. Il est accessible depuis le compte retraite sur www.info-retraite.fr ou les sites internet des régimes.

Un service simple, pratique et sécurisé

Le service est proposé par tous les régimes de retraite obligatoires sous le logo Info Retraite. Il dispose de nombreux avantages pour simplifier la demande de retraite des assurés proches de la retraite.

- **Simple** : une seule demande de retraite pour l'ensemble des régimes. Le formulaire de demande en six étapes est personnalisé et pré-rempli.
- **Pratique** : une démarche 100 % dématérialisée. La saisie des informations personnelles, le dépôt des justificatifs obligatoires et le suivi de la demande se font en ligne.
- **Sécurisé** : la connexion se fait avec FranceConnect, l'accès aux services publics en ligne sécurisé.

Par-delà ces avantages, le service est gratuit. Enfin, il garantit aux assurés de **faire valoir leurs droits sans risque d'en oublier** puisque que les régimes auxquels ils ont cotisé sont automatiquement proposés.

Une démarche en ligne importante

Demander sa retraite est une démarche importante pour les assurés. Le service en ligne est conçu pour qu'ils puissent la réaliser dans les meilleures conditions :

- **avant de commencer**, une vidéo pédagogique sur l'utilisation du service et des conseils pratiques sont disponibles ;
- **lors de la saisie**, les informations peuvent être modifiées à tout moment. La demande peut être enregistrée et complétée plus tard ;
- **au moment de l'envoi**, un récapitulatif des informations renseignées est proposé et un e-mail de confirmation, de la réception par les régimes de la demande, est envoyé. Les régimes qui traitent la demande peuvent, si nécessaire contacter les assurés pour des précisions.

Un outil, pensé pour accompagner les assurés avant, pendant et après leur demande et pour leur permettre de bien comprendre le service, est proposé : « Ma demande de retraite , mode d'emploi », accessible depuis commentfaresademande.info-retraite.fr.

Pour en savoir plus, une vidéo de présentation est disponible en cliquant [ici](#).

Une collaboration de tous les régimes de retraite

Ce nouveau service s'inscrit dans une démarche de **simplification de la retraite** pour les assurés. Il est le fruit du travail commun de tous les régimes de retraite. C'est un projet phare et une **évolution majeure de l'offre de services** proposée sur le compte retraite et les espaces personnels des régimes.

La demande de retraite en ligne commune à tous les régimes vient s'ajouter aux services déjà existants : simulateur de retraite *M@rel*, relevé de carrière, correction de la carrière, attestations de paiement et fiscales pour les retraités, etc.

À propos d'Info Retraite

Info Retraite identifie les services développés en commun par l'ensemble des régimes pour simplifier la retraite des assurés. Les services proposés sont disponibles sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur ceux de certains régimes. Info Retraite est géré par l'Union Retraite, le groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit les organismes de retraite, de base et complémentaire.

42-50 quai de la Rapée - 75012 Paris



La demande de retraite en ligne commune à tous les régimes est une démarche en ligne qui répond à un besoin de simplification pour les assurés. Elle constitue une avancée dans la relation entre les régimes et leurs assurés.

La demande de retraite répond également à la mission de l'Union Retraite, le groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit les régimes de retraite obligatoires, de base et complémentaire, de rendre plus simple et plus compréhensible la retraite. Cette mission a été initiée depuis plusieurs années, grâce au travail coordonné de l'ensemble des régimes, avec notamment la mise en place du droit à l'information, la création du compte retraite et la mise à disposition du simulateur M@rel.

Le périmètre du service

La demande de retraite en ligne commune à tous les régimes concerne la **phase de demande pour les droits propres des assurés uniquement**. La liquidation des droits reste traitée dans chacun des régimes, mais de manière transparente pour les assurés. Ce service en ligne ne traite pas les demandes de réversion de droits.

Un double avantage pour les assurés et les régimes

Le service de demande de retraite représente un double avantage tant pour les assurés que pour les régimes de retraite.

Pour les assurés, il permet de réaliser **une seule démarche pour l'ensemble des régimes** auprès desquels ils souhaitent demander leur retraite. Plus besoin de compléter et de transmettre plusieurs formulaires ou demandes en ligne auprès de différents régimes. De plus, ils suivent leur demande de retraite grâce au service de suivi en ligne.

Pour les régimes, il facilite la collecte des informations et des pièces justificatives nécessaires à la liquidation des droits de leurs assurés.

Un service pour le plus grand nombre...

Le service de demande de retraite couvre les **assurés des 35 régimes de retraite** réunis au sein de l'Union Retraite. Il s'adresse aux assurés qui demandent leur retraite avec une date d'effet postérieure au 1^{er} avril 2019 et qui remplissent les critères suivants :

- être authentifiés FranceConnect ;
- avoir au moins encore un régime à liquider ;
- avoir atteint l'âge minimum d'ouverture des droits (à la date de départ souhaitée), selon les règles associées à chaque régime ;
- respecter les règles définissant le délai de dépôt maximum autorisé pour chaque régime sélectionné.

Les types de demandes

Le service dans sa première version prend en compte les motifs demandes de retraite les plus fréquents, soit **95 % des demandes**. Seuls quelques motifs de demandes particuliers ne sont pas pris en compte pour l'instant :

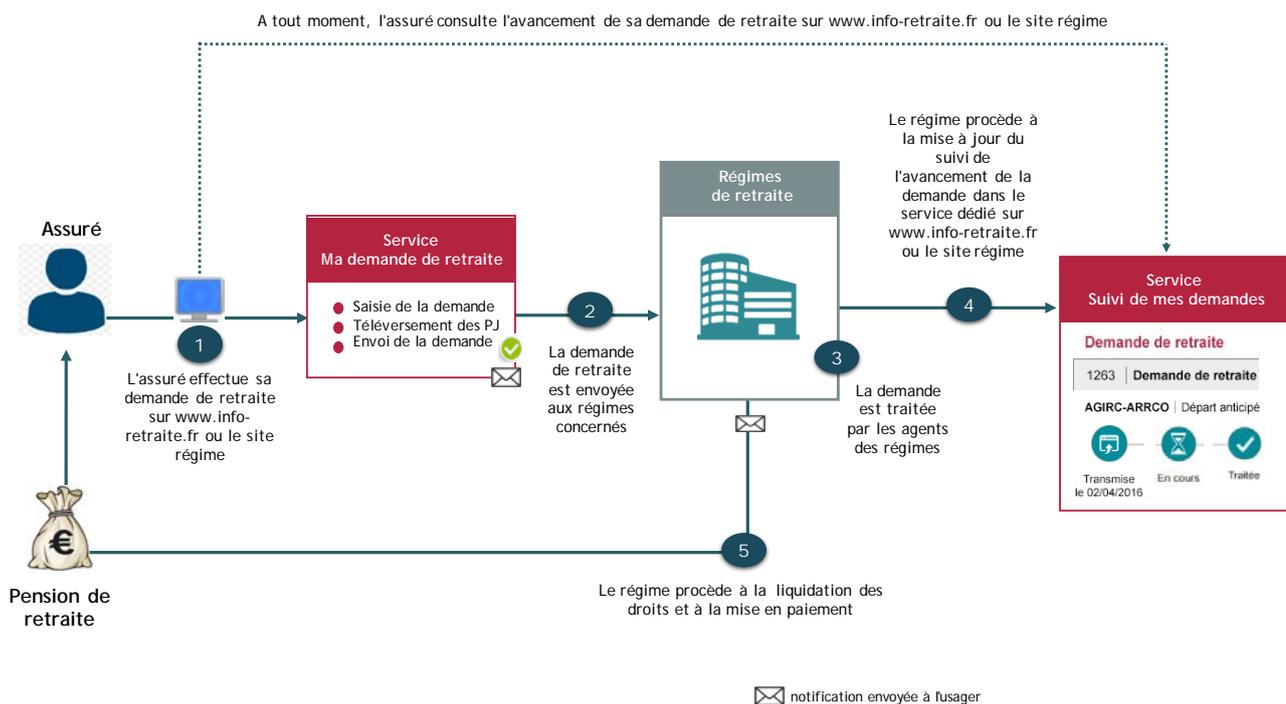
- retraite progressive ;
- retraite anticipée des assurés handicapés ;
- retraite pour pénibilité (loi 2010) et dispositif amiante.

Il est possible que certains de ces cas soient intégrés dans des versions ultérieures du service. En attendant, les assurés concernés doivent faire leur demande auprès de leurs régimes de retraite directement, selon leurs procédures habituelles.

A l'automne 2019, de **nouvelles fonctionnalités vont être ajoutées** au service : intégration des élus de l'Ircantec, possibilité de différencier les demandes de départ au sein des différents types de retraites des professions libérales (régime de base, régime complémentaire, régime optionnel, régime de l'ASV) par exemple.

... simple, pratique et sécurisé

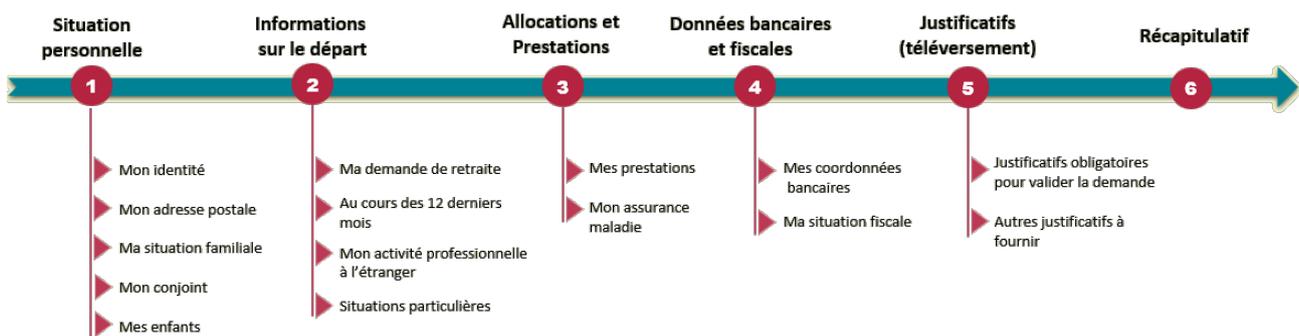
Comment ça marche ?



Les fonctionnalités

- **Présentation des droits aux assurés** : les demandes de retraite possibles, liquidées ou en cours de saisie sont affichées.
- **Saisie guidée et contextualisée** de la demande grâce au formulaire pré-rempli et personnalisé, selon la situation et la demande de l'assuré.

Les 6 étapes du formulaire



- **Dépôt de documents en ligne** : téléversement des justificatifs personnalisé et contextualisé en fonction de la demande, de la situation de l'assuré et des justificatifs déjà disponibles dans les régimes.
- **Informations aux assurés** : e-mail d'ouverture du service en cas de présentation de l'assuré trop tôt (par rapport à sa date de dépôt de demande au plus tôt), e-mail de relance pour finaliser la demande en cours de saisie et e-mail de confirmation de la transmission de la demande aux régimes de retraite concernés.
- **Sauvegarde des données saisies** toutes les 30 secondes. Possibilité de sauvegarder la demande en cours de saisie et de la compléter après. Elle est conservée 3 mois (90 jours).
- **Récapitulatif** à visualiser et à imprimer. Service de **suivi de la demande** pour connaître l'état d'avancement. Prise de contact éventuelle par un agent des régimes pour des précisions ou compléments.

Une connexion sécurisée avec FranceConnect

FranceConnect, l'accès au service public en ligne sécurisé et simplifié, assure une reconnaissance rapide. L'assuré est reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant l'un de ses comptes existants (Impots.gouv.fr, Ameli.fr, IDN La Poste, MSA.fr...). Plus besoin de créer de nouveaux identifiants et mots de passe. Il est informé par e-mail à chaque connexion et ses données personnelles ne sont pas stockées. Plus d'informations sur www.franceconnect.gouv.fr.

Un progrès contre le non recours aux droits

Le service garantit aux assurés de **faire valoir leurs droits sans risque d'en oublier**. En effet, les régimes auxquels ils ont cotisé sont proposés automatiquement dès la première étape du service.

Une communication commune

Le service représente une réelle avancée en matière de retraite pour les assurés et l'inter-régimes.

Un **dispositif de communication commun** est déployé pour le promouvoir tant à l'externe qu'à l'interne :

- bannières web, publications print et web, e-mailings, relations presse, réseaux sociaux, etc. ;
- campagne d'achats d'espaces (presse/radio/digital) envisagée dans un second temps ;
- forte sensibilisation des agents des régimes.

Une continuité de l'offre de services Info Retraite

La demande de retraite s'inscrit dans la continuité de l'offre de services déjà proposée par Info Retraite.

*Le **compte retraite** permet aux assurés de disposer, sur un seul espace sécurisé et en ligne, de l'ensemble des éléments utiles à leur retraite : informations personnalisées sur leurs droits, démarches retraite, échanges avec leurs régimes.*

Ces services et outils sont disponibles sur www.info-retraite.fr depuis le compte retraite mais aussi sur les sites internet des régimes depuis leurs espaces personnels pour certains.

Les services du compte retraite

Tous les assurés y trouvent des services adaptés, quelques soient leur âge, leur statut ou leur parcours professionnel.

- **Relevé de carrière** : récapitulatif des droits à la retraite acquis (régimes de base et complémentaires).
Disponible à tout âge.
- **Estimation retraite** : récapitulatif des droits acquis accompagné d'une estimation de la retraite à plusieurs âges de départ possible.
Disponible à partir de 55 ans.
- **M@rel (Ma retraite en ligne)** : simulateur retraite basé sur des données connues des régimes de retraite. Un premier résultat est obtenu en quelques clics puis, il est possible de simuler différents scénarios de carrière future.
Disponible à tout âge.
- **Voir ma carrière** : obtenir une vision chronologique de la carrière. Les éventuelles anomalies et/ou périodes d'activités professionnelles pour lesquelles les régimes n'ont pas d'information sont signalées.
Disponible à tout âge.
- **Corriger mon relevé de carrière** : signaler les éventuelles anomalies et/ou périodes d'activités professionnelles détectées par le service « Voir ma carrière » aux régimes.
Disponible à partir de 55 ans.
- **Suivi de mes demandes** : suivre la demande de retraite ou les demandes de correction de carrière.
Disponible dès qu'une demande est transmise.
- **Mes régimes de retraite** : connaître les régimes d'affiliation et obtenir leurs coordonnées.
Disponible à tout âge.
- **Mes attestations de paiement, Mes attestations fiscales et Mon historique de paiement.**
Disponibles pour les retraités.

Les outils Info Retraite

Les outils Info Retraite sont des services complémentaires disponibles sur www.info-retraite.fr. Ils sont proposés aux assurés en parallèle du compte retraite afin de leur offrir, sans qu'ils aient besoin de se connecter à leur compte, un accès facilité à l'information sur la retraite.

Les applications aujourd'hui disponibles sont les suivantes :

- **conseiller Info Retraite** : fournir un premier niveau d'information aux questions sur la retraite ;
- **Mes régimes de retraite** : connaître ses régimes de retraite et obtenir leurs coordonnées ;
- **calculettes Info Retraite** sur l'âge légal de départ, le départ anticipé pour carrière longue et situation de handicap ;
- **traducteur Info Retraite** : traduire les mots de la retraite ;
- **Ma retraite mode d'emploi** : obtenir une brochure d'information personnalisée sur la retraite ;
- **parcours Info Retraite** sur le cumul emploi-retraite : donner des informations personnalisées sur les conditions à respecter pour bénéficier du dispositif.

Annexe : visuels du service

Page d'accès au service

The screenshot shows a web interface for requesting a pension. At the top, there is a search bar with the placeholder text "Rechercher une information...". Below the search bar is a navigation menu titled "MES SERVICES" with five items: "Page d'accueil", "Mon profil", "Mes régimes de retraite", "Ma carrière", and "Ma demande de retraite". The "Ma demande de retraite" item is highlighted in red. To the right of the menu is a "Conseiller Info Retraite" icon. Below the menu, the breadcrumb "Accueil > Ma carrière > Demander ma retraite" is visible. The main heading is "Demander ma retraite", followed by a short description: "Ce service vous permet de demander votre retraite auprès de tous les organismes concernés, en 7 étapes sécurisées. Vous pouvez envoyer le formulaire rempli et ses justificatifs immédiatement ou les enregistrer pour une durée maximum de 90 jours et y revenir plus tard." A large red button labeled "Accéder à la demande" is centered below the text.

Rechercher une information...

MES SERVICES

Page d'accueil Mon profil Mes régimes de retraite Ma carrière Mes simulations retraite **Ma demande de retraite** Conseiller Info Retraite

Accueil > Ma carrière > Demander ma retraite

Demander ma retraite

Ce service vous permet de demander votre retraite auprès de tous les organismes concernés, en 7 étapes sécurisées. Vous pouvez envoyer le formulaire rempli et ses justificatifs immédiatement ou les enregistrer pour une durée maximum de 90 jours et y revenir plus tard.

[Accéder à la demande](#)

Ma demande de retraite

Avant de commencer votre demande, veuillez consulter cette vidéo :



Cette demande concerne l'ensemble de vos retraites personnelles.

La retraite progressive et la retraite de réversion ne sont pas concernées. ?

Votre demande de retraite doit être effectuée :

4 à 6 mois

avant la date de départ souhaitée.

Dans certains cas, les délais sont différents :

Retraites de la fonction publique
(sauf l'éducation nationale)

6 à 9 mois

avant la date de départ souhaitée.

Retraite de l'éducation nationale

6 à 18 mois

avant la date de départ souhaitée.

Retraite des industries électriques et
gazières
Retraite de la Banque de France

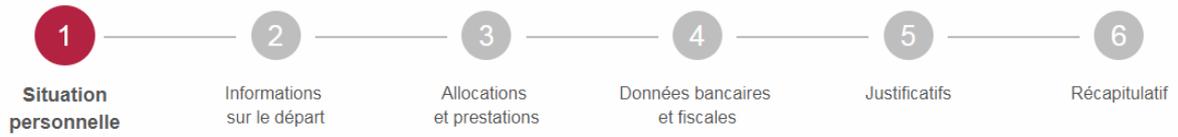
au plus tôt 12 mois

avant la date de départ souhaitée.

[Demander ma retraite](#)

Ma demande de retraite

Dernière sauvegarde le 12/02/2019 à 09:50:20



Les champs avec un astérisque (*) sont obligatoires.

Mon identité

Civilité* Monsieur Madame

Numéro de sécurité sociale* 159 [redacted]

Nom de naissance* D [redacted]

Nom d'usage [redacted] ?

Prénom(s)* F [redacted]

Date de naissance* 27/05/ [redacted]

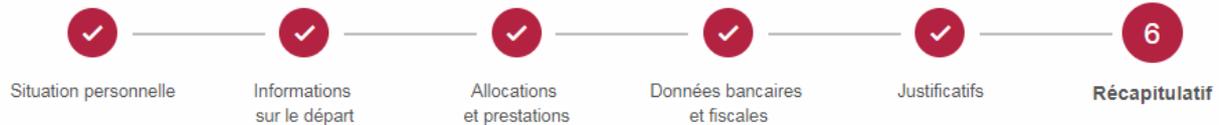
Nationalité* Français

Justificatifs à joindre en fin de demande

- Copie intégrale de votre livret de famille (situation familiale actuelle)

Ma demande de retraite

Dernière sauvegarde le 13/02/2019 à 10:00:02



Date de départ choisie : 01/04/2019

- Régime : SRE - Demande de retraite anticipée pour carrière longue
- Régime : RAFP - Prestation RAFP
- Régime : AGIRC-ARRCO - Demande de retraite anticipée pour carrière longue
- Régime : L'Assurance retraite - Demande de retraite anticipée pour carrière longue

Situation personnelle

Mon identité

Civilité : Monsieur
 Numéro de sécurité sociale : 1 23 45 67 89
 Nom de naissance : DUPONT
 Prénom(s) : Paul
 Date de naissance : 27/11/1988
 Nationalité : Français

Mon adresse postale

MONSIEUR DUPONT
 28 rue de la République
 06140 Vence

Ma situation familiale

Situation familiale : Marié(e)
 Depuis le : 01/08/1990

Mes coordonnées de contact

Adresse e-mail

Mon Conjoint

Numéro de sécurité sociale : 2 3 4 5 6 7 8 9
 Nom de naissance : TOULON
 Prénom(s) : NAOMI

Modifier ces informations

Informations sur le départ

Ma demande de retraite

J'aurai cessé toutes mes activités à la date de départ choisie.

Date de fin d'activité : 31/01/2019

Au 01/04/2019, aurez-vous demandé ou obtenu toutes vos retraites personnelles pour l'ensemble de vos activités, en France et à l'étranger ? oui

Si vous êtes veuf(ve), à cette date aurez-vous demandé toutes vos retraites de réversion ? (Si vous n'êtes pas veuf(ve), veuillez répondre non à cette question.) non

Au cours des 12 derniers mois

Je n'ai pas exercé une activité relevant du régime général (salarié du secteur privé, artiste auteur, contractuel de la fonction publique) ou de la MSA (salarié agricole).

Mon activité professionnelle à l'étranger

Je n'ai pas exercé d'activité à l'étranger.

Justificatifs

Pièces fournies

Deux derniers avis d'imposition sur le revenu

Fichier(s) précédemment ajouté(s)

 adhesion_mensu_IRPS_20150804_115049.pdf
Déposé le 13/02/2019

Un relevé d'identité bancaire RIB ou RICE au nom du demandeur

Fichier(s) précédemment ajouté(s)

 Attestation d'assurance Habitation.pdf
Déposé le 13/02/2019

Pièces restant à fournir

Copie intégrale de votre livret de famille (situation familiale actuelle)

Aucun fichier ajouté

[Ajouter ou modifier un justificatif](#)

- * J'atteste sur l'honneur :
 - que les renseignements figurant dans cette demande sont exacts. Je m'engage à signaler à mes régimes de retraite destinataires tout changement intervenu dans ma situation qui les modifierait;
 - que j'ai visualisé toutes les pages des documents téléchargés et vérifié que celles-ci en sont la copie fidèle et conforme. Je m'engage à conserver les originaux de ces documents, qui pourront m'être réclamés et que je devrai produire en cas de contrôle.
- * Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L 114-19 à L114-21 du code de la Sécurité sociale.

Toute personne qui se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages est passible d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, peut faire l'objet de pénalités financières (article L. 114-17 du code de la sécurité sociale).

Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés.

 [Étape précédente](#)

 [Annuler ma demande](#)

 [Enregistrer ma demande et quitter](#)

 [Valider et transmettre ma demande de retraite](#)

The screenshot shows the 'INFO RETRAITE' website interface. At the top left is the logo with the text 'Le site officiel qui simplifie la retraite'. At the top right is a 'Se déconnecter' button. Below the logo is the text 'Bienvenue, P'. To the right are two menu items: 'Information sur la retraite' and 'Mon compte retraite'. The main content area is titled 'Ma demande de retraite' and 'Confirmation de l'envoi de votre demande n°DRL2'. A green bar contains the message 'Votre demande a bien été transmise.' Below this, a paragraph states: 'Votre dossier vient d'être transmis à vos régimes de retraite. Vous serez tenu informé par e-mail de son avancée. Certains régimes pourront vous contacter directement pour vous consulter sur des points particuliers.' There are two buttons: 'Télécharger la demande de retraite' and 'Retour à la page d'accueil du service'.

INFO RETRAITE
Le site officiel qui simplifie la retraite

Bienvenue, P

Information sur la retraite

Mon compte retraite

Ma demande de retraite
Confirmation de l'envoi de votre demande n°DRL2

Votre demande a bien été transmise.

Votre dossier vient d'être transmis à vos régimes de retraite. Vous serez tenu informé par e-mail de son avancée. Certains régimes pourront vous contacter directement pour vous consulter sur des points particuliers.

Télécharger la demande de retraite

Retour à la page d'accueil du service

Pour plus de visuels, n'hésitez pas à nous contacter.

À propos d'Info Retraite

Info Retraite identifie les services développés en commun par l'ensemble des régimes pour simplifier la retraite des assurés. Les services proposés sont disponibles sur le site internet commun à tous les régimes de retraite : www.info-retraite.fr et sur ceux de certains régimes. Info Retraite est géré par l'Union Retraite, le groupement d'intérêt public (GIP) qui réunit les organismes de retraite, de base et complémentaire.